



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

Réservé
au
Moniteur
belge



24115565

22 JUL. 2024

Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0422 765 293**

Nom

(en entier) : **EXPERT-BEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **RUE G. DIRICQ 22 - 7134 EPINOIS**

**Objet de l'acte : RENOUELEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS ET
ADMINISTRATEURS DELEGUES**

Du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2024, il ressort que:

Les mandats des administrateurs suivants sont renouvelés pour une durée de 6 ans, avec effet à partir du 23 novembre 2023:

- 1 - LOOZAM SRL
- 2 - de Looz Corswarem René
- 3 - de Looz Corswarem Antoine
- 4 - Laloux Patricia
- 5 - le Hardij de Beaulieu Marie-Axel
- 6 - CORLOLO SRL

Il est également précisé que le mandat d'administrateur délégué est renouvelé pour une durée de 6 ans avec effet au 23 novembre 2023 pour la société LOOZAM SRL, et la société CORLOLO SRL

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h00

Arnold Comte de Looz-Corswarem,
Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)